

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2023

Pôle Action Jeunes & Habitat



Mot de la Directrice

C'est avec un immense plaisir que je vous présente le rapport d'activité de notre établissement pour l'année 2023. Au cours de cette période, nous avons poursuivi notre engagement inébranlable envers les mineurs non accompagnés (MNA) en leur offrant un soutien et un accompagnement de qualité. Ce rapport reflète notre dévouement continu à fournir un environnement sûr, chaleureux et inclusif pour ces jeunes, ainsi que les progrès significatifs que nous avons réalisés ensemble.

L'enjeu de notre secteur est de toujours nous adapter pour que la réponse à notre public soit la plus proche de ses besoins. L'engagement de notre équipe est tel, qu'elle a fait l'expérience du « régime 40 » en s'impliquant au même titre qu'un jeune de n'avoir que 40€ pour se restaurer durant 7 jours, soient 21 repas. Cette expérience nous a démontré que ce montant était insuffisant et nous avons obtenu de notre autorité de tarification 5€ /semaine supplémentaires.

L'arrivée massive de migrants a impliqué aussi le développement de notre capacité par l'ouverture de 3 places supplémentaires en septembre 2023. Par ailleurs, la mixité du public et de ses problématiques nous a conduit à accueillir de jeunes mamans mineures avec leur nourrisson dans l'attente d'une entrée en centre maternel. Une chambre spécifique leur a été dédiée. Mais encore, nous avons dû faire face à un contexte tendu lié à l'arrivée de jeunes de plus en plus jeunes, de jeunes de plus en plus en difficulté présentant des troubles du comportement et autres pathologies. Nous avons pu augmenter notre effectif et recruter des animateurs pour soutenir les jeunes dans leur quotidien et notamment dans la confection de leurs repas ...

Cet été a été rythmé par de nombreuses activités qui pour la plupart étaient accessibles gratuitement grâce au soutien de nos partenaires et du Conseil de Quartier. Nous avons participé à la réalisation d'une fresque avec des résidents du quartier visant la réfection du mur du parc du printemps. Cette fresque a d'ailleurs été inaugurée par Mme Le Maire de Mulhouse. Mais au-delà de cette activité, c'est tout un quartier qui a œuvré ensemble pour améliorer l'habitat du quartier qui va pouvoir bénéficier de ces travaux.

Aussi, préparant les jeunes à la citoyenneté, nous nous sommes engagés à nettoyer les parcs du quartier durant les journées citoyennes organisées 4 fois par an. A l'issue, un goûter commun est partagé.

Enfin, pendant la période la plus chaude, les jeunes ont reçu des tickets piscine et ont pu bénéficier de ces bienfaits tout au long des vacances.

Je tiens à exprimer ma gratitude à toute l'équipe pour son dévouement et son professionnalisme exemplaires. Nos réussites sont le fruit d'un travail d'équipe exceptionnel et de la passion que nous partageons pour notre mission. Je suis profondément reconnaissante de pouvoir collaborer avec des individus aussi engagés et dévoués.

Je vous invite à prendre le temps de parcourir ce rapport avec attention, car il illustre les défis surmontés, les réussites célébrées et les leçons apprises au cours de cette année. En examinant nos réalisations et nos domaines d'amélioration potentielle, nous renforçons notre engagement envers l'excellence et nous nous positionnons pour un avenir encore plus prometteur.

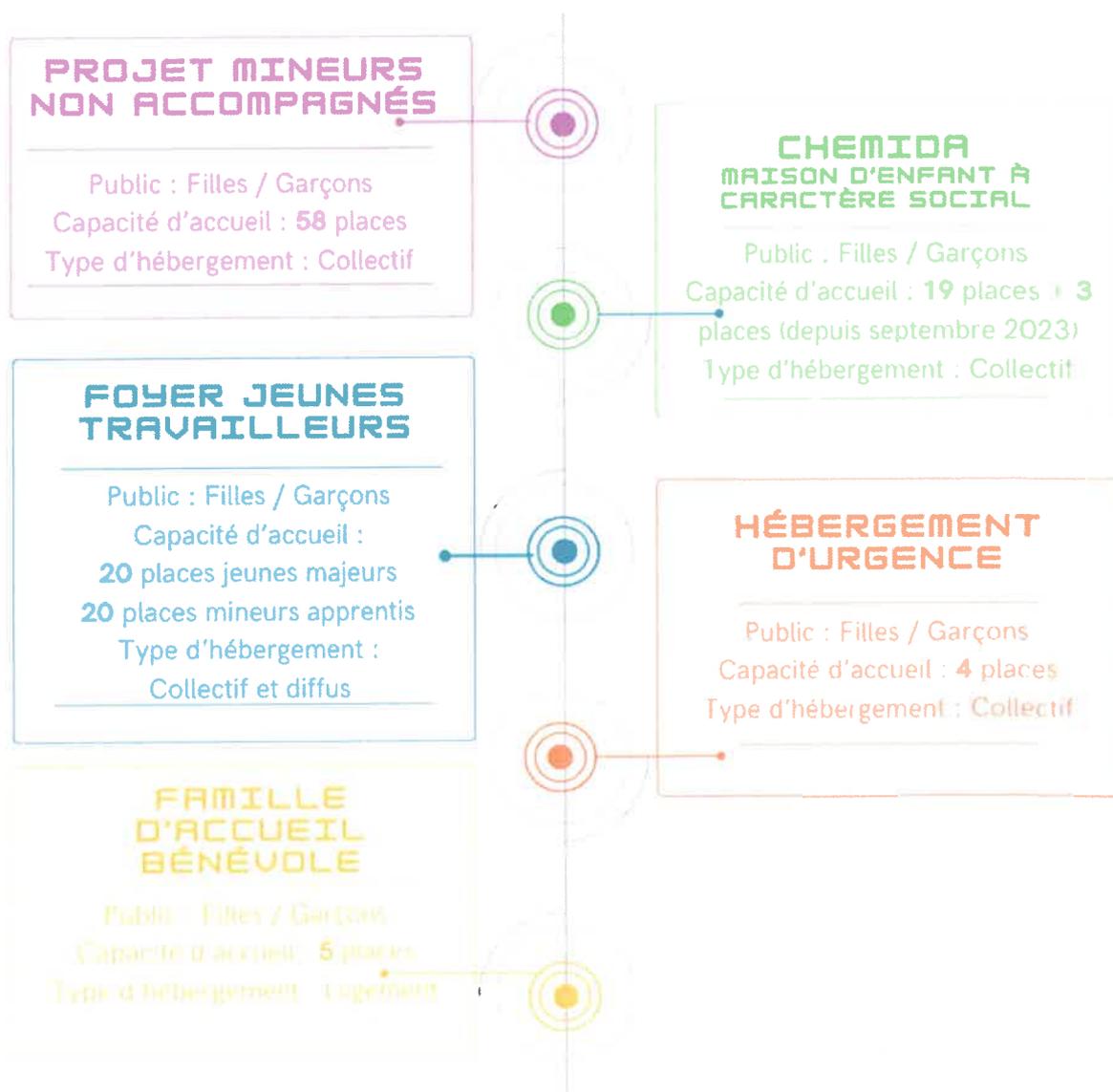
Je suis convaincue que, avec notre détermination collective et notre passion pour le bien-être des MNA, nous continuerons à réaliser des progrès significatifs et à faire une différence positive dans la vie de ces jeunes vulnérables et ce même si de nombreux défis nous attendent.

Merci à chacun d'entre vous pour votre contribution précieuse et votre engagement indéfectible.

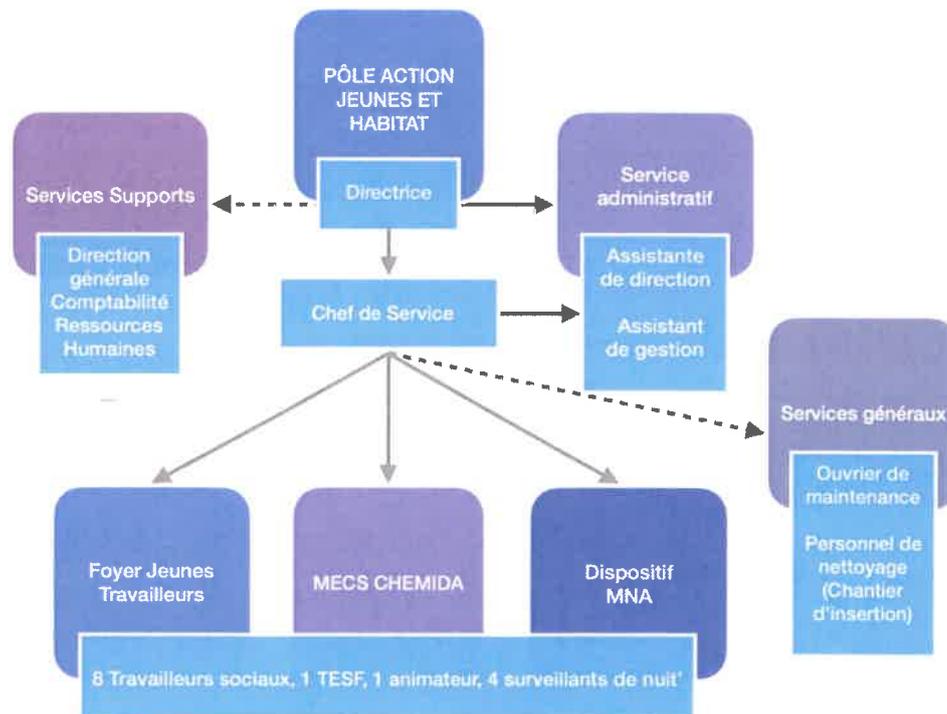
Christel FUSTER
Directrice

Présentation du Pôle Action Jeunes et Habitat

Les dispositifs



L'organigramme du PAJH



Profil des Mineurs Non Accompagnés

Le profil des Mineurs Non Accompagnés (MNA) accueillis dans notre structure est diversifié, reflétant la variété des contextes migratoires et des expériences de vie. Nous prenons en charge des mineurs, venant de zones de conflits, de situations d'instabilité politique et/ou économique.

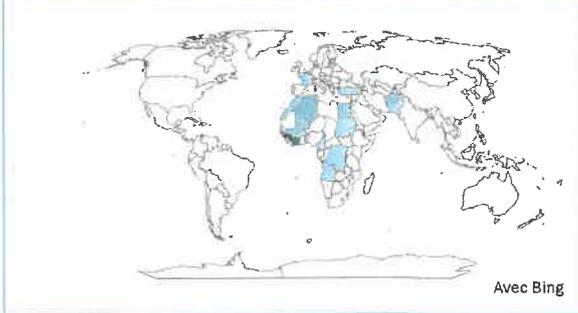
Le profil socio-économique des MNA varie également, avec des niveaux d'éducation, des compétences linguistiques, et des antécédents familiaux divers.

Selon la Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, les rapports d'évaluation des mineurs en migrations montrent des parcours de vie traumatiques. Les professionnels constatent un rajeunissement des personnes qui demandent un accompagnement au titre de la protection de l'enfance. Le nombre de jeunes filles est aussi plus élevé jamais recensé par la MNMNA¹.

¹ Mission National Mineurs non Accompagnés coordonne le dispositif national de mise à l'abri, d'évaluation et d'orientation des mineurs non accompagnés.

Origines géographiques

Les jeunes accueillis proviennent de différentes régions du monde reflétant la complexité des migrations et des déplacements forcés. Nous observons une diversité significative dans les origines géographiques, comprenant les pays d'Afrique, du Moyen-Orient, d'Asie et d'autres régions. Cette diversité constitue un aspect essentiel de notre approche, favorisant un environnement inclusif qui respecte et célèbre les différences culturelles.

	2022	2023
Femmes	36	55
Hommes	282	321
Tranches d'âge	13 à 21 ans	13 à 23 ans
Pays de naissance		
Données ASE	Au niveau du département : 281 mineurs Au PAJH : 71 mineurs	Au niveau du département : 343 mineurs Au PAJH : 80 mineurs

Un nombre notamment plus élevé de jeunes hommes entre sur le territoire français en raison pour partie de la « mission » qui leur est confiée par leur communauté d'origine. Généralement, ils sont assignés à la tâche de subvenir aux besoins du groupe familial. Dans ce cas, la migration est motivée par un fort sens de responsabilité envers leur famille.

Les admissions au PAJH

L'arrivée dans un établissement constitue une expérience particulière dans la vie d'un jeune, souvent teintée d'incertitude et d'appréhension. Les critères d'admission au sein du Pôle Action Jeunes et Habitat sont définis de manière restreinte, à savoir :

- ✚ Être âgé de plus de 13 ans.
- ✚ Être officiellement reconnu comme Mineur Isolé Non Accompagné par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Ils sont orientés par l'ASE, en fonction à la fois des disponibilités au PAJH et de leur vulnérabilité, vers des dispositifs appropriés pour assurer à long terme leur stabilité et leur intégration.

En 2023, **89** jeunes ont été accueillis tout au long de l'année, tous dispositifs confondus. Cette année, 66,3% des jeunes que nous avons accueillis sont des garçons et 33,70% sont des filles. Ces dernières sont prioritairement orientées vers le PAJH qui propose une présence H24, afin d'être protégées du fait de leur grande vulnérabilités.

Les jeunes filles et jeunes mamans

Nous observons une augmentation du nombre de jeunes filles Mineures Non Accompagnées. Près d'un quart des jeunes du PAJH sont désormais des jeunes filles. Cependant, la capacité d'accueil a dû être ajustée pour répondre à cette évolution, et l'établissement a dû faire preuve de flexibilité en ouvrant des chambres sur un étage initialement occupé par des garçons. Cette mesure souligne les défis logistiques et organisationnels auxquels nous sommes régulièrement confrontés pour répondre au mieux aux demandes.

Il est à noter que malgré cette cohabitation inhabituelle sur un étage initialement dédié aux garçons, aucun incident n'a été signalé. Cette mixité positive suggère une adaptabilité réussie de la part des jeunes et du personnel encadrant.

Par ailleurs, en 2023, le PAJH a également fait face à des situations spécifiques liées à la maternité. L'accueil d'une future maman mineure ainsi que de deux autres avec leurs enfants en attente d'une orientation vers un centre maternel souligne la diversité des besoins auxquels l'établissement doit répondre et sait s'adapter selon les circonstances. Cette réalité souligne la complexité des situations individuelles, nécessitant une approche globale pour assurer le bien-être et la sécurité de chaque jeune accueilli.

Parcours du jeune MNA au PAJH

Accès à un logement autonome

Le jeune accède à un logement autonome et quitte le FJT.

Intégration au FJT

Foyer Jeunes Travailleurs pour les jeunes ayant signé un CJM.

Contrat Jeune Majeur

Demande de Contrat Jeune Majeur à l'ASE.

Régularisation

Demande de titre de séjour auprès de la Préfecture du Haut-Rhin.

Ambassades et Consuls

Démarches passeport et carte consulaire.

Justice

STEMO, Alliances des Avocats, Thémis...

Activités extra-scolaires

Clubs sportifs, piscine...

Accès à la scolarité

Centre d'Information et d'Orientation, établissements scolaires, apprentissages, stages...

Accès à la santé

Bilan de santé, CLAT, dentistes, spécialistes, CAP PMI.

Accompagnement Équipe Éducative

RÉGULARISATION

Accompagner le jeune dans l'obtention d'un titre de séjour



CITOYENNETÉ

- Favoriser la diversité culturelle et promouvoir le respect mutuel
- Faciliter la participation active et positive dans le collectif



INTÉGRATION

- Organiser des activités et des sorties
- Échanger et partager les connaissances respectives quant aux différences culturelles



INTERTION

Favoriser l'accès à la scolarité, la formation



SANTÉ

Accompagner les jeunes dans la démarche d'accès aux soins physiologique et psychologique



Nos valeurs

Bienveillance

Confidentialité

Dignité

Respect

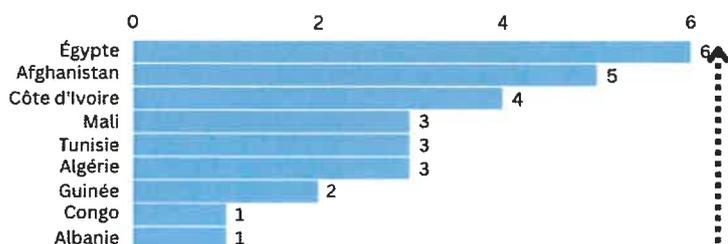
Soutien

Ethique

CHEMIDA

En 2023, **28 jeunes** ont été accueillis tout au long de l'année sur le dispositif du CHEMIDA.

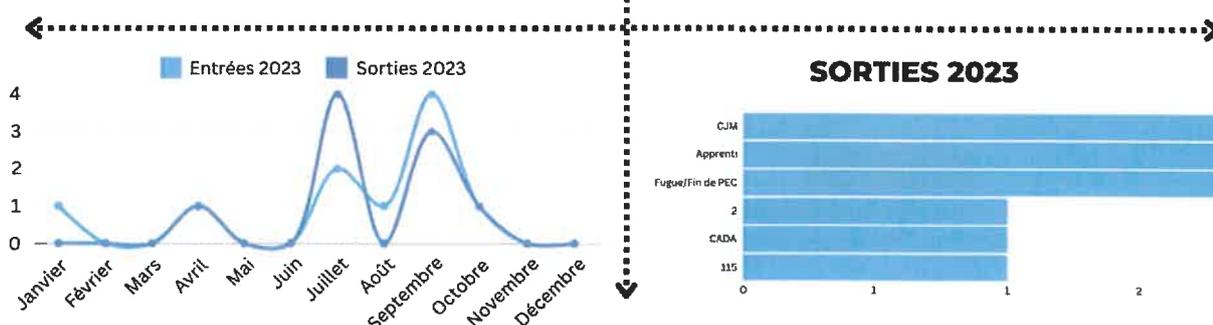
PAR PAYS DE NAISSANCE



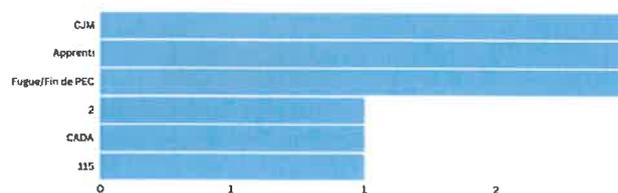
PAR TRANCHE D'ÂGE



En 2022, la part des 14-16 ans était de 32%. La progression se poursuit en 2023, avec un taux à 53,6%. Cette augmentation est liée à la reprise des arrivées de MNA de plus en plus jeune.



SORTIES 2023



On constate que les admissions et les sorties s'exécutent en été en fin de scolarité permettant l'orientation des plus anciens vers le dispositif MNA dans le but de poursuivre leur scolarité vers un apprentissage.

Chaque sortie implique une nouvelle admission, ce pourquoi notre taux d'occupation est resté élevé durant toute l'année.

	2021	2022	2023
Effectif	29 jeunes	34 jeunes	28 jeunes
Nombre de nuitées	5 546	6 579	6 870
Taux d'occupation	79,9 %	94,86 %	99,06 %
Durée moyenne de séjour	237 jours	193,5 jours	245,4 jours
Moyenne d'âge	17,1 ans	16,76 ans	16,42 ans

En 2023, on observe une diminution du nombre de Mineurs Non Accompagné au CHEMIDA. Cette variation peut être attribuée en grande partie au rajeunissement de la population accueillie au sein de notre établissement qui l'occupe de fait plus longtemps corroboré par une durée moyenne de séjour plus longue.

- 📌 Le rajeunissement de la population est lié au fait que l'ASE nous orientent les plus jeunes du fait que nos prestations permettent un encadrement de jour comme de nuit.

- ✚ Plus les jeunes sont admis jeunes, plus leur séjour est prolongé, influençant ainsi la durée totale de leur séjour.

Comprendre ces variations permet de mieux cerner les besoins spécifiques des MNA et d'adapter les dispositifs d'accueil en conséquence, tout en favorisant une transition réussie vers des solutions plus durables.

En 2023, les opérateurs du Haut Rhin accueillants des MNA connaissent une saturation constante de leurs capacités. Cela peut engendrer plusieurs défis et implications :

- ✚ Surcharge de la capacité d'accueil qui peut entraîner des difficultés à offrir des services de qualité et adaptés à tous les MNA ;
- ✚ Les ressources limitées peuvent rendre difficile la prise en charge adéquate des besoins individuels de chaque jeune ;
- ✚ Les MNA peuvent être confrontés à des périodes d'attente prolongées avant de pouvoir être réorientés vers les différents opérateurs. Cela peut avoir des conséquences sur leur bien-être, leur intégration sociale et leur accès aux services essentiels, comme l'accès à un hébergement, la scolarisation, l'accès aux soins, etc.

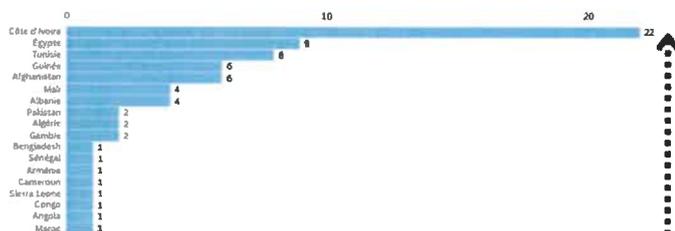
Face à l'urgence de la situation, les services de l'ASE ont sollicité les opérateurs MNA afin de prendre en charge des jeunes en sureffectif.

C'est ainsi que nous avons créé en septembre 2023, 3 places supplémentaires sur le **CHEMIDA**, représentant une initiative positive visant à répondre de manière proactive aux besoins croissants des MNA et à leur garantir des conditions d'accueils adaptés.

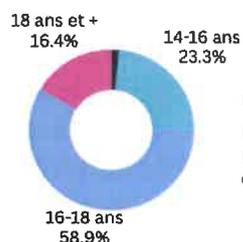
Dispositif MNA

En 2023, **73 jeunes** ont été accueillis tout au long de l'année sur le dispositif du CHEMIDA.

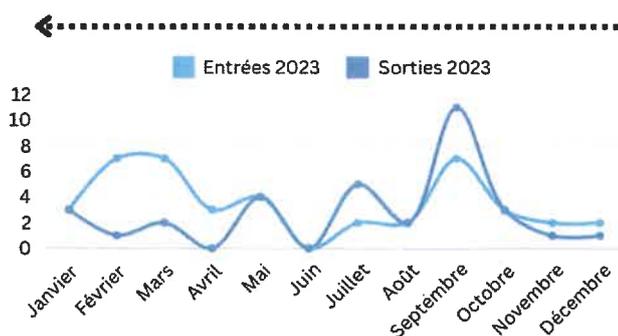
PAR PAYS DE NAISSANCE



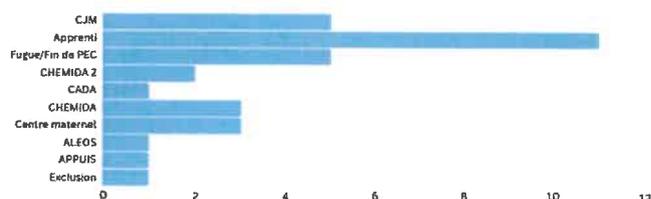
PAR TRANCHE D'ÂGE



Un jeune de moins de 14 ans a été positionné dans le dispositif MNA puisqu'il n'y avait plus de place au CHEMIDA.



SORTIES 2023



Ce groupe enregistre le plus grand nombre d'entrées et de sorties tout au long de l'année, et représente 63,5% des jeunes âgés de 16 à 18 ans, tous dispositifs mineurs confondus. Ces derniers sont particulièrement enclins à s'orienter vers des apprentissages et à intégrer le FJT mineurs apprentis, libérant ainsi des places pour d'autres jeunes.

	2021	2022	2023
Effectif	54 jeunes	66 jeunes	73 jeunes
Nombre de nuitées	9 577	14 468	14 837
Taux d'occupation	45,24 %	68,34 %	70,08 %
Durée moyenne de séjour	236 jours	203 jours	203,24 jours
Moyenne d'âge	17,2 ans	17,06 ans	16,60 ans

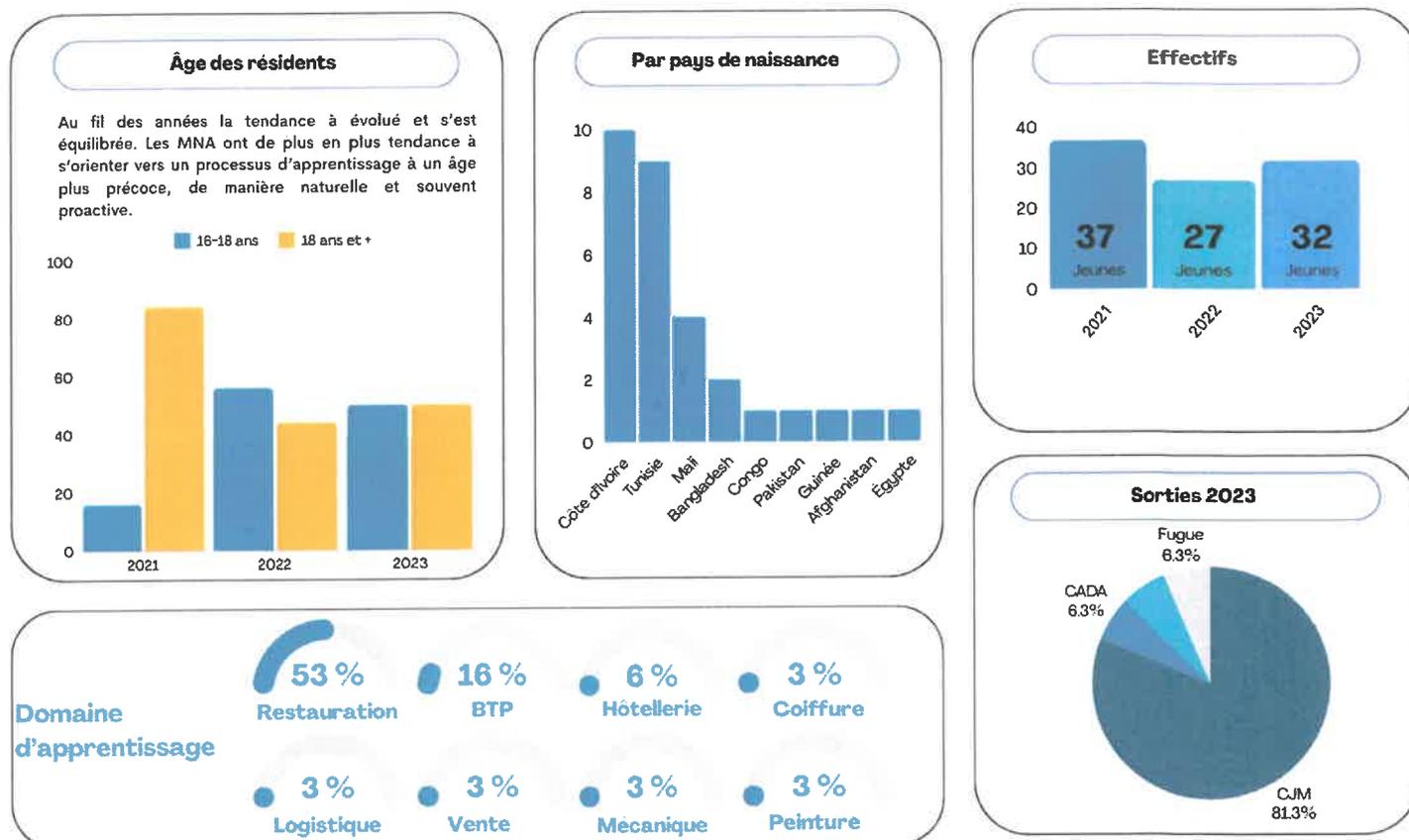
Au PAJH, sur le dispositif MNA, nous observons une augmentation constante de l'effectif au fil des années, passant de 54 jeunes en 2021 à 73 jeunes en 2023. Cette augmentation est liée au nombre important de jeunes MNA arrivant sur le territoire français.

- Le nombre de nuitées connaît également une progression continue. Cette augmentation peut résulter de la croissance de l'effectif et du taux d'occupation qui fluctue en fonction des départs et des admissions.
- La moyenne d'âge des jeunes diminue progressivement, passant de 17,2 ans en 2021 à 16,60 ans en 2023. Cette baisse reflète un changement dans le profil de jeunes accueillis.

Le Foyer Jeunes Travailleurs

Les mineurs apprentis

En 2023, **32 jeunes** ont été accueillis tout au long de l'année sur le dispositif mineurs apprentis.

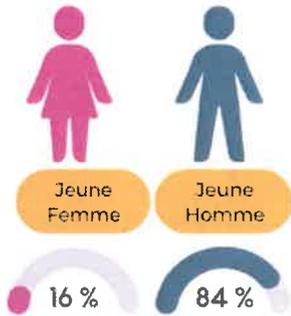


	2021	2022	2023
Effectif	37 jeunes	27 jeunes	32 jeunes
Nombre de nuitées	4 124	3 425	5 658
Taux d'occupation	56,5 %	46,91 %	77,5 %
Durée moyenne de séjour	111,45 jours	126,85 jours	176,81 jours
Moyenne d'âge	18 ans	17,88 ans	17,93 ans

- ✚ Nous observons une variation de l'effectif, passant de 37 jeunes en 2021 à 27 jeunes en 2022, puis remontant à 32 jeunes en 2023.
- ✚ Le taux d'occupation montre une augmentation significative en 2023, atteignant 77,5%. Cette hausse indique une réponse à une demande accrue des jeunes s'orientant vers un apprentissage.
- ✚ Le nombre de nuitées connaît une nette augmentation, liée au taux d'occupation plus élevé indiquant un temps de séjour plus long et de fait une durée de séjour plus importante en raison du jeune âge des admis au séjour.

Les jeunes majeurs

En 2023, **37 jeunes** ont été accueillis tout au long de l'année sur le dispositif FJT Jeunes Majeurs.



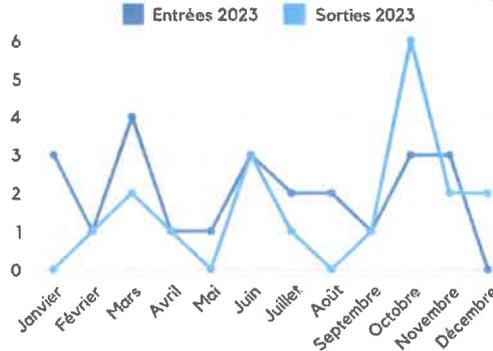
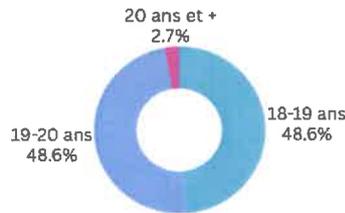
Les jeunes majeurs accueillis sur ce dispositif sont :

- 20 Apprentis
- 13 Lycéens
- 4 Salariés

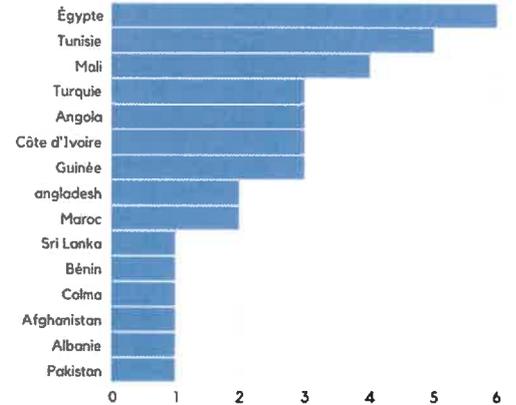
19 SORTIES EN 2023



Par tranche d'âge



Par Pays de naissance



En 2023...

- Nombre d'OQTF : 0
- Nombre de dossier déposés en vue d'une régularisation : 24

	2021	2022	2023
Effectif	55 jeunes	33 jeunes	37 jeunes
Nombre de nuitées	8 897	4 116	7 450
Taux d'occupation	121,88 %	55,01 %	102,05 %
Durée moyenne de séjour	225 jours	121 jours	201,35 jours
Moyenne d'âge	19 ans	19,46 ans	18,96 ans

- ✚ L'observation du taux d'occupation en 2023 peut être justifié par le fait que les jeunes passent plus de temps au FJT et que nous avons repéré 24 admissions pour 19 sorties.
- ✚ Les jeunes sont en nombre plus conséquent dans les filières de l'apprentissage (54%) comparativement aux jeunes investis dans les filières classiques.
- ✚ En analysant également le nombre de sorties, qui s'élève à 19 en 2023 contre 24 en 2022, on constate que les jeunes ont allongé leur durée de séjour au FJT faute de trouver un logement adapté ou ordinaire correspondant à leurs ressources à la sortie du FJT.

LA FAB

En 2023, 1 famille d'accueil bénévole a pris en charge 2 jeunes MNA. L'engagement de cette famille témoigne de l'importance du rôle des familles d'accueil dans le processus d'intégration et de soutien des jeunes dans leur nouvel environnement. Cependant, au cours de mois de janvier 2023, l'un des deux jeunes pris en charge a exprimé le souhait de quitter la famille pour retourner au foyer.

Ce scénario souligne la complexité et la variabilité des situations auxquelles les famille d'accueil peuvent être confrontées. L'adaptation des MNA à leur nouveau cadre de vie peut être une expérience unique et parfois difficile, influencée par des facteurs tels que les expériences passées, les traumatismes, les différences culturelles et le ajustements à un nouvel environnement.

Le départ de l'un des jeunes en janvier 2023 peut être dû à diverses raisons. Il est important pour la famille d'accueil et les professionnels impliqués dans le processus d'accueil de comprendre les besoins individuels des jeunes MNA et de régir de manière adapté. Ce départ souligne également la nécessité d'une communication ouverte et régulière entre la famille d'accueil, les jeunes et les autorités compétentes pour assurer le bien-être des jeunes.

Pour autant, la CeA nous a sollicité en 2023 pour travailler un bilan de l'action avec l'espoir de pouvoir dans un avenir plus ou moins lointain de réamorcer ce dispositif qui peut être une alternative aux foyers ou logements diffus pour les plus jeunes et les plus vulnérables.

L'hébergement d'urgence

Nous sommes sollicités par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance ou par le commissariat dès qu'une personne se déclare Mineur Non Accompagné. En fonction de la disponibilité des places, nous procédons à son accueil. Des chambres spécifiques sont réservées exclusivement pour l'Hébergement d'Urgence.



Le comparatif sur les 3 dernières années :

	2021	2022	2023
Effectif	161	213	245
Nbr de nuitées	296	1 632	1 422
Taux d'occupation	81%	111,78%	97,39%
Durée moyenne de séjour	1,5 jours	6,94 jours	5,80 jours
Moyenne d'âge	16,7 ans	16,92 ans	16,56 ans

Nous constatons une augmentation du nombre de MNA accueillis sur le dispositif Hébergement d'Urgence au fil des années, une évolution de 52% entre 2021 et 2023. Cette tendance significative peut résulter de divers facteurs liés à la migration de jeunes vers la France, aux changements dans les politiques, aux conditions économiques mondiales.

La première observation, concernant la diminution du nombre de nuitées passées au PAJH, peut soulever des interrogations. Cependant, cette baisse peut s'expliquer par le fait que les jeunes positionnés en Hébergement d'Urgence restent moins longtemps que l'année précédente, car ils sont dès le lendemain de leur arrivée orientés vers la CeA qui ensuite assure leur évaluation.

Cependant, il est essentiel de noter que même avec une durée de séjour réduite, il reste crucial de garantir la qualité de l'accueil et la sécurité des jeunes MNA.

2023, les faits marquants

Feedback de l'équipe éducative

01. Évaluation externe/ Projet d'établissement

Cette année, des groupes de travail ont rythmé l'année pour travailler différentes thématiques en lien avec l'évaluation externe et à la rédaction du projet d'établissement.



02. Formations



L'équipe a bénéficié de plusieurs formations:

- Gestion des conflits
- Groupe d'analyse de la pratique
- Demande d'asile
- Informatique

03. Cohésion d'équipe

le jeudi 7 septembre, toute l'équipe du PAJH a participé à une journée de cohésion d'équipe au cours de laquelle la notion de bienveillance a été abordée et travaillée.



04. Renforcement équipe



- Mise en place d'un 4ème binôme de travailleurs sociaux afin d'assurer le suivi global des jeunes.
- Arrivée de nouveaux animateurs pour accompagner le quotidien et proposer des activités.

05. Partenariat

En 2023, le PAJH a signé une convention de partenariat avec l'Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme. L'objectif principal est de proposer des services gratuits d'un avocat expérimenté.



Titre de séjour

Je me souviens particulièrement de ce moment de joie partagé avec un jeune lorsqu'il a reçu son titre de séjour après de nombreuses épreuves traversées et tous ses efforts...cela a fini par aboutir.

Noa - TS

Tournoi de football

J'ai eu la chance d'accompagner les jeunes à un tournoi de football à Montbéliard. Ce fut pour moi un moment privilégié avec les jeunes puisque j'ai pu le redécouvrir en quittant le cadre institutionnel.

Benjamin - TS

Demande d'asile

Premières demande d'asile effectuées (entretien récit de vie, préparation du dossier, déplacement à l'OFPRA) et tous les jeunes ont obtenu un statut.

Julie - TS

Partenaire AADH

Je suis ravie de vous dire que, grâce à l'AADH, vous avez pu bénéficier de 82,65 heures de pro bono en 2023, ce qui représente une économie totale de 40 639,2 euros.

Elisa - AADH

Feedback des jeunes

01. Scolarité

Au 31/12/2023 :

- Collège : 18 jeunes (dont 14 en UPE2A/NSA)
- Lycée : 28 jeunes
 - Lycée Polyvalent : 6 jeunes en UPE2A
 - Lycée professionnel : 22 jeunes (dont 15 en UPE2A)
- CFA : 16 jeunes en apprentissage
- En attente d'affectation : 7 jeunes
- Sans affectation : 9 jeunes



02. Administratif



En 2023 :

- Titre de séjour : 11
- APS : 3
- Statut OFPRA : 8
- En cours : 3
- OQTF : 0

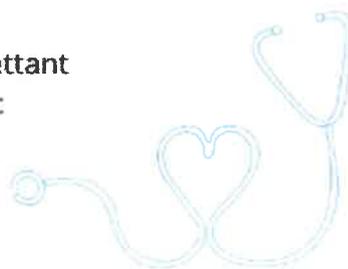
Ambassades/Consulats :

- 7 voyages organisés pour l'Ambassade du Mali
- 6 voyages pour l'Ambassade de Côte d'Ivoire
- 3 voyages au Consulat de Tunisie
- 3 voyages à l'Ambassade du Bangladesh
- 2 voyages à l'Ambassade d'Égypte
- 2 voyages à l'OFPRA Paris
- 1 voyage à l'Ambassade du Pakistan
- 1 voyage au Consulat d'Algérie

03. Santé

À l'arrivée du jeune, un examen médical est réalisé, mettant en évidence des problèmes de santé fréquents tels que :

- troubles dentaires
- problèmes ophtalmiques
- maladie dermatologiques
- traumatismes psychologiques
- dépendances aux stupéfiants
- nécessité d'un suivi gynécologique



04. Instances participatives Conseil de la Vie Sociale



En 2023, de nouvelles élections ont été organisées suite au départ des anciens membres du PAJH devenus majeurs.

Nombre de réunions : 3

Sujets abordés :

- Activités proposées par le PAJH
- Incivilités et vols
- Organisation du PAJH (laverie, plaque de cuisson...)

05. Vie quotidienne/loisirs

En 2023 :

- 13 licences sportives
- 25 activités et permanences dispensées par JPC
- 17 activités/sorties pendant les vacances d'été
- Depuis octobre : diverses activités sont proposées par les animateurs.
- Participation au projet de la Fresque pour embellir les jardins Neppert.



- ✦ **Scolarité** : En 2023, tout comme en 2022, l'absentéisme scolaire a continué de croître, affectant un public jeune qui n'avait pas présenté de signes de décrochage auparavant.
- ✦ **Administratif** : Au cours de cette année, 25 voyages ont été organisés, permettant aux jeunes de faire leur demande de passeport, carte consulaire... nécessaire à l'obtention d'un titre de séjour.
- ✦ **De manière complémentaire**, l'équipe éducative a suivi une formation sur les Demandes d'Asile dispensés par l'Alliance des Avocats et des Droits de l'Homme.
- ✦ **Santé** : De nombreux MNA ont été exposés à des traumatismes liés à la violence, à la persécution ou à d'autres situations difficiles au cours de leur périple. Ces expériences peuvent entraîner des troubles tels que le stress post-traumatique, la dépression et l'anxiété.
Nous faisons face de plus en plus aux problématiques liées à la santé mentale des jeunes.



Fête de fin d'année

Vous êtes comme notre famille en France, et même si nous ne sommes pas toujours d'accord avec vous et parfois pénibles, nous savons que tout ce que vous nous dites est pour notre bien. Merci aux éducateurs.

Clotilde et Anne-Ester

Admission

Cet été, j'ai été accueilli dans le foyer. Je me suis vite fait des copains et il y avait des sorties auxquelles j'ai participé, ce qui m'a permis de m'intégrer. Au début, on m'a dit que j'allais devoir changer de foyer, j'étais triste. Mais finalement, j'ai pu rester, et ensuite, j'ai eu des éducateurs.

Aboubacar



Scolarité

Je suis scolarisé. L'année dernière j'ai obtenu plusieurs diplômes comme le DELF niveau A2 et le brevet. Cette année je suis en CAP logistique et je vais bientôt effectuer un stage de 3 semaines en entreprise. J'ai hâte de montrer au patron ce que j'ai appris en classe.

Kader Junior

Activités

Je suis arrivée au foyer en décembre 2022, et j'ai commencé l'école en septembre 2023. Durant cette attente je me suis ennuyée, heureusement que pendant les vacances d'été il y avait des sorties avec les éducateurs, c'était cool et j'ai bien profité.

Aissata



Défis et solutions

Statistiques des incidents et événements indésirables en 2023 :

	Santé / Hygiène	Vol	Dégradation matériel	Incivilités/ Non-respect du règlement	Total
Janvier	0	1	0	21	22
Février	0	2	1	13	16
Mars	6	4	1	22	33
Avril	10	0	2	31	43
Mai	5	3	2	18	28
Juin	1	2	1	41	45
Juillet	5	0	0	33	38
Août	1	1	0	27	29
Septembre	0	2	0	11	13
Octobre	0	1	0	29	30
Novembre	0	2	3	13	18
Décembre	0	0	5	20	25
Total	28	18	15	279	340
Taux	8,24 %	5,3 %	4,41%	82,05%	100

Les défis auxquels notre structure est confrontée sont nombreux, et les solutions nécessitent une approche multidimensionnelle et collaborative avec les services de l'ASE.

- **Santé et Hygiène** : Cette problématique englobe les appels vers le SAMU en cas de plaintes de maux de la part des jeunes, ainsi que le manque d'entretien des chambres.
La réponse apportée consiste en un accompagnement par les travailleurs sociaux et la TESF pour assurer l'entretien de la chambre.
- **Vol** : De nombreux vols ont été recensés au sein du PAJH, principalement dans la laverie.
La réponse apportée comprend un recadrage des auteurs, accompagné d'un soutien aux victimes pour le dépôt de plainte. Repérage sur vidéo surveillance si nécessité. En cas de besoin, un « pécule vêture » exceptionnel peut être débloqué pour les jeunes qui n'ont plus de quoi se vêtir.
- **Dégradation du matériel** : Cette problématique concerne principalement le dégoupillage des extincteurs, certains jeunes les utilisant de manière inappropriée.
La réponse apportée consiste en un recadrage de la part de la direction et une sanction pécuniaire prélevée sur l'argent de poche avec l'accord du jeune mais surtout un rappel à l'utilisation de ce matériel et de son intérêt à le grader en état.

- **Incivilités et non-respect du règlement :** Certains jeunes tentent de faire entrer des personnes de l'extérieur, fument dans les espaces communs et manquent de respect aux surveillants de nuit lorsqu'ils rappellent les règles. La réponse apportée comprend un recadrage par les travailleurs sociaux et la direction le cas échéant, avec une communication à l'ASE à travers une note d'information/incident. En cas de répétitions, un entretien de recadrage est sollicité auprès de l'ASE et le dépôt de plainte peut être encouragé pour la victime.

Pendant l'hiver 2023, notre établissement a été confronté à un dysfonctionnement du système de chauffage, impactant non seulement le collectif, mais aussi le bâtiment administratif. La résolution de cette panne a nécessité quelques jours, durant lesquels nous avons dû prendre des mesures pour atténuer les effets du froid. Nous nous sommes mobilisés pour acheter des couvertures supplémentaires (via le chantier d'insertion), et les autres pôles d'ACCES ainsi que le Conseil d'Administration nous ont généreusement fourni plusieurs couvertures, lesquelles ont été distribuées aux jeunes.

Face à cette situation imprévue, notre équipe a agi avec réactivité afin de garantir le bien-être des jeunes. La distribution des couvertures supplémentaires a été effectuée de manière équitable, assurant que chaque jeune puisse bénéficier d'une protection contre le froid.

Cet épisode hivernal a également mis en lumière l'importance de la planification et de la coordination en matière de gestion des infrastructures pour garantir le bon fonctionnement de nos installations, même dans des conditions climatiques difficiles.

Conclusions et Perspectives

Conclusion

Cette année 2023 a été riche et pleine de rebondissements. Nous avons accueilli plus de jeunes avec des difficultés plus complexes que les années précédentes. On perçoit une forte tendance d'augmentation d'accueil de jeunes filles voire de jeunes mamans nécessitant une adaptation à toute épreuve.

L'équipe éducative a été rythmée par des groupes de travail préparant tout au long de l'année les Projets d'établissement du FJT et du CHEMIDA mais encore la préparation aux évaluations externes.

L'équipe a été renforcée par un animateur et un quatrième binôme permettant de répondre au mieux aux besoins des jeunes.

Cet accueil n'aurait pas pu se faire sans le soutien des différentes partenaires et de la CeA que nous remercions chaleureusement.

Perspectives

Afin de rendre plus lisible nos dispositifs, il est prévu de distinguer la maisonnée CHEMIDA & Dispositif MNA du FJT.

C'est en délocalisant le FJT que nous pourrions répondre au mieux aux attendus d'un tel dispositif avec un service logement dédié et des petits logements adaptés pour consacrer dans son entièreté le bâti des chaudronniers à l'accueil des MNA en distinguant les plus jeunes et les plus vulnérables au sein d'une unité spécifique renforcée par une équipe dédiée.

